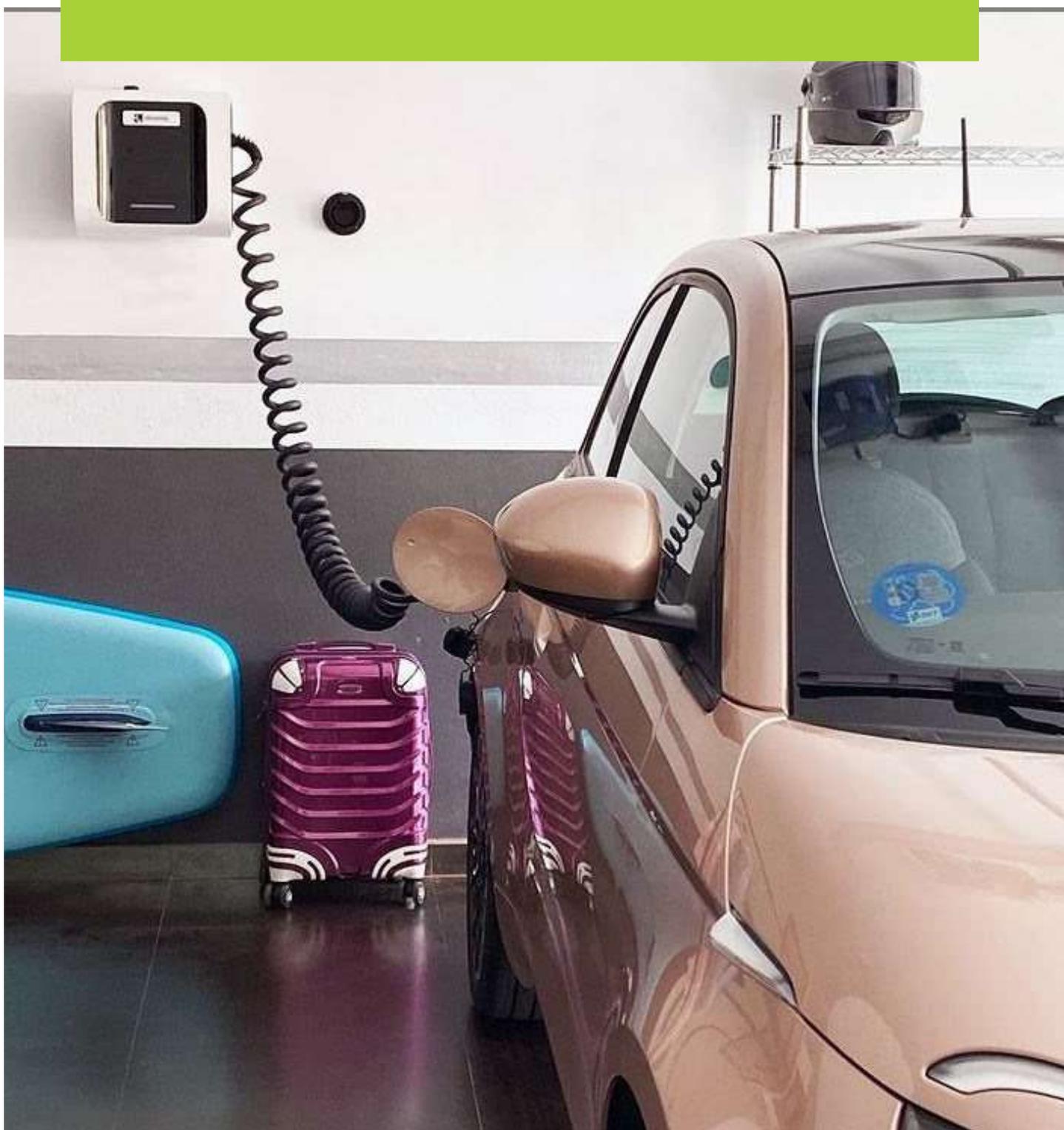


# INSTALLER UNE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE À LA RÉUNION : LE GUIDE PRATIQUE



# SOMMAIRE

---

**01.** Introduction

---

**02.** Recharger sa voiture sur les bornes publiques

---

**03.** Installer une borne à domicile

---

**04.** Financer une borne de recharge à domicile

---

**05.** Conclusion



# INTRODUCTION



La mobilité électrique fait aujourd'hui incontestablement partie de la transition énergétique. Rouler propre est en effet une manière de teinter d'engagement écologique et responsable sa façon de consommer. C'est donc logiquement que l'on voit aujourd'hui un intérêt de plus en plus marqué pour les véhicules électriques à La Réunion comme en métropole, et en parallèle, pour les projets d'installation de bornes de recharge publiques mais également de plus en plus à domicile.

Conjugué à cette volonté croissante de diminuer l'impact carbone en roulant, l'innovation technologique offre désormais des perspectives véritablement intéressantes en termes de performance. Si elles conservent encore pour certains l'image de véhicules peu accessibles en matière de prix d'achat, les voitures électriques tendent néanmoins à se démocratiser - notamment grâce aux aides financières de l'Etat - et à s'ancrer durablement dans les nouvelles habitudes de mobilité. Il est vrai qu'au-delà de la réduction de l'empreinte carbone, rouler électrique est également synonyme d'économies, cela d'autant plus que les carburants affichent quant à eux des hausses régulières.

À l'heure où le gouvernement encourage par ailleurs les français à se tourner vers ces véhicules « verts » en facilitant l'achat grâce au bonus écologique, différentes aides destinées à installer chez soi des bornes de recharge électriques sont aussi proposées.

Les points de recharge à domicile se déploient ainsi et font une apparition remarquable sur l'île, alors que les énergies d'origine fossile ont connu une forte croissance ces vingt dernières années.

Quelle est la situation à l'heure actuelle en matière de points de recharge à La Réunion ? Comment procéder pour installer une borne intelligente à la maison ? Le point pour tout savoir.

# RECHARGER SA VOITURE SUR LES BORNES PUBLIQUES

## Comment ça marche ?

Tout simplement, en branchant son véhicule à une borne de recharge. Ainsi, pour une borne de recharge de 7,4kVA par exemple, il faut compter en moyenne 3 heures de recharge pour obtenir une autonomie de 100 km (contre 12 heures pour une prise domestique classique et 6 heures pour une prise renforcée).

Globalement, on considère qu'une charge à 80% est suffisante, et qu'au-delà le temps de recharge devient très long pour gagner peu d'autonomie supplémentaire.

[BB]Il vaut mieux ne pas parler de ce type de borne

## Comment les trouver ?

On compte aujourd'hui plus de 50 points de recharge sur l'île de La Réunion, dont de nombreux sont gratuits. L'île ne possède pas en revanche de bornes de recharges rapides, cela en raison de sa superficie. Contrairement à la métropole en effet, où les axes autoroutiers sont nombreux et une charge rapide peut se révéler utile pour parcourir l'hexagone aussi rapidement que possible, on considère ce type de bornes peu pertinent. Reste qu'en dépit de sa configuration insulaire, La Réunion se prête parfaitement à l'utilisation des bornes rapides pour les usagers désireux de conjuguer écologie et performance.



Les points de recharge publics de véhicules électriques sont généralement implantés sur les parkings de centres commerciaux par exemple, dans les stations services, les stations dédiées à la recharge électrique (hubs de recharge), sur les aires d'autoroutes ou encore sur la voirie et dans les hôtels.

Le site [freshmile](#) permet par ailleurs de localiser les bornes de recharge publiques grâce à une cartographie précise. GoogleMaps offre aussi une indication fiable des bornes de recharge publiques à disposition sur un secteur géographique donné.

## Combien ça coûte ?

Si certaines bornes de recharge publiques sont mises gratuitement à la disposition des usagers, à l'image par exemple des bornes en place sur les parkings de centres commerciaux ou des hôtels, la majorité des bornes sont néanmoins payantes. Le coût dépend de différents critères, tels que le temps de charge, la quantité d'énergie consommée ou encore le temps de branchement. Il est possible de faire le choix de forfaits proposant un tarif spécifique pour un certain temps de charge.

Globalement, le paiement s'effectue le plus souvent à l'aide d'une carte de recharge, même si certains points acceptent également le paiement par carte bancaire.



# INSTALLER UNE BORNE À DOMICILE

## Comment ça marche ?

Pour une maison individuelle, il est tout à fait possible de brancher sa voiture sur une prise classique (1,8 kW, 8A) ou une prise renforcée (3,7 kVA, 16A), mais il importe de savoir dans ce cas que le temps de recharge est beaucoup plus long qu'avec une borne de recharge spécifique (7,4 kW, 32 A). En effet, plus la puissance est importante, plus la batterie de la voiture est rechargée rapidement.

Aucune demande d'autorisation préalable n'est nécessaire pour installer une borne de recharge chez soi.

Pour ce qui est d'un immeuble en copropriété, il est là aussi parfaitement possible d'installer une borne (ou une simple prise) sur sa place de parking, même s'il convient de préciser qu'un tel projet nécessite des démarches administratives.

Le copropriétaire devra ainsi utiliser son droit à la prise (Loi d'Orientation du 26 décembre 2019) et informer par lettre recommandée le syndic qui, sauf motif « sérieux et légitime » ne peut refuser la requête. Les frais d'installation sont à la charge du copropriétaire..

Le droit à la prise s'appliquant à l'ensemble des usagers de véhicules électriques, locataires comme propriétaires peuvent faire valoir ce droit pour concrétiser un projet d'installation d'un point de recharge à leurs frais.

Quant à la réglementation en vigueur, elle prévoit que le dispositif soit conforme à la norme électrique NF 15-100.

Globalement, la tendance est à l'heure actuelle d'encourager l'aménagement de points de recharge électriques publics et à domicile.



## Les différentes solutions

Pour un projet à domicile, le coût de la recharge d'une batterie de voiture électrique varie en fonction de l'abonnement d'électricité autant que de l'usage du véhicule, mais se révèle globalement moins élevé que le coût d'une borne publique. D'autre part, grâce aux abonnements heures pleines/heures creuses, un rechargement pendant la nuit se révèle à la fois pratique et économique. Il est à ce titre possible d'utiliser l'application smartphone du constructeur pour programmer la recharge, ou encore d'effectuer la programmation directement depuis la borne dans le cas où celle-ci est connectée au compteur électrique. La pose d'une borne pilotée, à la fois intelligente et puissante, offre donc un intérêt supplémentaire en termes d'économies réalisées.

En ce qui concerne le coût moyen relatif à la consommation, il faut compter environ 2 euros pour 100 km d'autonomie en heures creuses et 3 euros en heures pleines.

Le choix de son point de recharge à domicile dépend donc de l'usage que l'on a de sa voiture et de ses besoins, entre une prise domestique ne nécessitant pas d'investissement mais nécessitant un temps de charge relativement long, et une borne rapide à installer.

Dans tous les cas, la liberté de pouvoir recharger sa voiture à tout moment à un tarif avantageux, la satisfaction de prendre activement part à la transition écologique, sans compter la plus value apportée à son habitation constituent les atouts majeurs d'une installation de borne de recharge à domicile.



## Les travaux d'installation

L'installation d'une borne de recharge de voiture électrique à domicile ne nécessite pas nécessairement de travaux importants. Le câblage électrique, le matériel et l'installation de la borne peuvent en effet s'avérer simples et rapides à mettre en œuvre. Certains paramètres peuvent cependant venir complexifier la manoeuvre, et par conséquent alourdir un peu le budget. C'est le cas par exemple lorsque la distance entre le tableau électrique et l'endroit où est prévue la borne est importante ; lorsque l'état du tableau électrique requiert une intervention, ou encore quand l'installation de la borne exige de réaliser quelques travaux au préalable, à l'image d'une saignée dans le sol pour le câblage.

## Choisir son installateur

S'il est recommandé de faire appel à un électricien pour installer une prise renforcée, c'est en revanche à un professionnel bénéficiant de la « Qualification IRVE » (Installation, maintenance et conception des Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques) qu'il convient de s'adresser pour mener à bien un projet d'installation de borne de recharge à domicile. Cette qualification, gage de conformité à la législation en vigueur, est délivrée par l'AFNOR ou QUALIFELEC



# FINANCER UNE BORNE DE RECHARGE À DOMICILE

## Combien ça coûte ?

Installer une borne de recharge chez soi a bien entendu un coût à prendre en compte pour mener à bien ce projet. Ce coût est fonction de la puissance de la borne, mais aussi de la longueur de câblage souhaitée ou requise selon la configuration des lieux. Le prix tient également compte des travaux à réaliser le cas échéant.

Une moyenne de 1 700 € pour l'installation d'une borne rapide connectée permet néanmoins d'avoir une idée assez précise.

## Les aides à l'installation d'une borne à La Réunion

### Le crédit d'impôt

Bien qu'il ait été remplacé par la prime à la rénovation MaPrimRénov au 1er janvier 2021, le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) fait toutefois partie des aides financières dont peuvent bénéficier les ménages ayant entrepris des travaux en 2020. L'installation d'une borne de recharge sur cette période permet ainsi de déduire 300 € de ses impôts, cela sans conditions de ressources.



## Le dispositif ADVENIR

Ce dispositif a été créé dans le but de soutenir la création de points de recharge pour véhicules électriques partout en France. L'installation de bornes à titre individuel dans des logements collectifs est ainsi pris en charge à hauteur de 50% pour un montant maximal de 960€ HT. Ce dispositif prend également en charge les projets d'installation collectifs en copropriété. L'installation de bornes en maisons individuelles n'est en revanche pas éligible à ce dispositif.

## La TVA réduite à 2,1 %

Si la construction de l'immeuble ou la maison concernés par le projet date de plus de 2 ans, les travaux d'installation d'une borne de recharge sont éligibles à la TVA réduite à 2,1% à La Réunion.

Une fois que votre borne sera installée à votre domicile, peut-être aurez-vous envie d'agrandir la famille « véhicules propres » en achetant une nouvelle voiture électrique ? Vous pourrez alors bénéficier du bonus écologique et ainsi réduire de façon significative le prix d'achat du véhicule.

# CONCLUSION

Si vous souhaitez vous lancer dans l'aventure et installer une borne de recharge électrique chez vous, faites vous accompagner par un professionnel agréé et averti, en mesure de vous offrir une prestation experte en tous points. Conersol, installateur certifié IRVE, procède à un diagnostic électrique complet de votre habitation afin de vérifier la faisabilité du projet et les travaux à réaliser le cas échéant avant la pose de votre borne de recharge. Contactez-les !

[> Contactez-nous](#)